

Décision n° 2016/11/DG du 8 novembre 2016 de la Directrice Générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante interprofessionnelle

La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 4021-13;
Vu le décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé ;
Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination à l'Agence nationale du développement professionnel continu ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu ».

Décide :

Article 1

Sont nommés, pour une durée de trois (3) ans, membres de la commission scientifique indépendante interprofessionnelle :

1. Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des sages-femmes:

Titulaires :

Brigitte PIERRON
Marie –Cécile MOULINIER

Suppléants :

Marie-Hélène NICQUEVERT
Laurence PERRU MIGNOT

2. Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des pharmaciens:

Titulaires :

Brigitte BOUZIGE
Stéphane HONORE

Suppléants :

Pascal BURNAT
Christophe SABOT

3. Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes:

Titulaires :

Marc BOLLA
Olivier HUE

Suppléants :

Jean-Christophe FRICAIN
Corinne LALLAM

4. Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des médecins:

- Sous-section des médecins spécialistes autre que les spécialistes en médecine générale

Titulaire :

Bernard NEMITZ

Suppléant :

Pierre PERUCHO

- Sous-section des médecins spécialistes en médecine générale

Titulaire :

Sophie SIEGRIST

Suppléant :

Christian BIANCHI

5. Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des professions paramédicales et des préparateurs en pharmacie:

- Sous-section des métiers du soin infirmier

Titulaires :

Anne LARINIER, infirmière diplômé d'Etat
Catherine SEIGLE, aide-soignante

Suppléants :

Marie MELLINAS, infirmière diplômée d'Etat
Thierry PECHEY, infirmier diplômé d'Etat

- Sous-section des métiers des soins de rééducation

Titulaires :

Stéphane FABRI, masseur-kinésithérapeute
Hélène HERNANDEZ, ergothérapeute

Suppléants :

Stéphanie PALAYER MICHEL, masseur-kinésithérapeute
Fabien STAGLIANO, pédicure-podologue

- Sous-section des métiers médico-techniques et de la pharmacie

Titulaires :

Christelle DEGRELLE, préparatrice en pharmacie d'officine
Myriam DELVIGNE, technicienne de laboratoire médical

Suppléants :

Catherine DIONISI, manipulatrice d'électroradiologie médicale
Catherine SEIDEL, manipulatrice d'électroradiologie médicale

- Sous-section des métiers de l'appareillage

Titulaires :

Alain GERBEL, opticien-lunetier
Jean-Christophe BENE, podo-orthésiste

Suppléants :

Vincente FREIDA, opticienne-lunetière
Jérôme JILLIOT, audioprothésiste

6. Au titre de représentant de la commission scientifique indépendante des biologistes:

Titulaires :

Emmanuelle CAMBAU

Hervé PUY

Suppléants :

Henri-Pierre DOERMANN

Xavier PALETTE

4

Article 2

La présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel Santé - Protection Sociale - Solidarité et sur le site internet de l'Agence nationale du développement professionnel continu, entre en vigueur à compter de sa publication.

Fait le 8 novembre 2016

Michèle LENOIR-SALFATI
Directrice Générale de l'Agence
nationale du DPC

